

Marché des équipements sportifs et ludiques Eléments de contexte 2022*

2021, une année de faible rebond

En 2021, le secteur a affiché une reprise évidente, consécutive à une certaine résorption de la crise sanitaire. L'activité, sur l'année, demeure néanmoins à un niveau légèrement inférieur à la situation d'avant crise. Les données du **baromètre de la commande publique co-piloté par l'AdCF et la Banque des territoires** ont confirmé ce mouvement.

En revanche, le **baromètre Vecteur Plus**, acteur privé spécialiste de la veille d'informations commerciales et stratégiques, fait lui état d'un niveau dégradé du volume d'appels d'offres, de l'ordre de **-20%** en comparaison de la situation d'avant crise. Il est vrai qu'au cours du second semestre, l'apparition de tensions inflationnistes sur les coûts de production et d'approvisionnement ont empêché une réelle poussée des prises de commandes. D'après la **Fédération Nationale des travaux Publics (FNTP)**, en 2021, l'activité a rebondi sous l'effet d'un phénomène de rattrapage post crise sanitaire, en particulier au printemps, avant un second semestre moins dynamique.

Du côté de QUALISPORT, ont été repris les chiffres issus du Dashboard développé exclusivement par notre partenaire **DOUBLETRADE**. Il en ressort que **6 119 appels d'offres concernaient des équipements sport & loisir** (à l'exclusion des marchés sans publicité préalable, généralement inférieur à 40K€) contre 4 190 en 2020 et 6 883 en 2019.

Au rayon des embellies, tout de même, il faut noter la forte croissance du segment des piscines privées qui a atteint un record (**+ 32% selon la Fédération des Professionnels de la Piscine (FPP)**) et celle de la construction modulaire (**+10% selon l'Association des Constructions Industrialisées et Modulaires (ACIM)**). Pour ce dernier segment, la gestion économe des ressources et la capacité de réemploi des produits en sont à l'origine et qui le placent dans l'air du temps.

A souligner encore, l'évolution de l'activité de l'artisanat du bâtiment (**+ 12,5 % sur un an selon la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB)**). Les fortes demandes en recherche de performance énergétique en sont, là encore, l'une des principales raisons.

* AVERTISSEMENT : Cette publication est issue d'un agrégat de données collectées et triées par QUALISPORT. Il ne s'agit en aucun cas de prévisions fermes et définitives.



2022, une saison encore remplie d'inconnues

Pour ce début 2022, l'activité a, semble-t-il, retrouvé un peu de tonus. Dans les différents secteurs, les niveaux d'activité redeviennent comparables à ceux d'avant crise car la plupart des grands segments de clientèle se sont montrés résilients au cours des 18 mois de crise sanitaire.

Toutefois, les tensions inflationnistes montent ou s'accroissent :

- ▶ Les stocks de certains matériaux restent historiquement bas et les délais de livraison s'allongent. **Le Conseil national de l'Ordre des architectes (CNOA)**, à l'occasion d'un récent sondage, a montré qu'une majorité d'architectes sont pénalisés par cette pénurie.
- ▶ Par voie de conséquence, les prix des matières premières poursuivent leur envolée, particulièrement sur les plastiques, les métaux (acier, aluminium, cuivre) et le bois semi-transformé. Cette hausse étant confortée par la demande de production mondiale. Seuls les matériaux de gros-œuvre (parpaings, briques, ciment, mortier, ...) échappent (pour l'instant) à cette spirale, car ce sont pour la plupart des produits fabriqués en France.
- ▶ Les prix de l'énergie connaissent une hausse brutale, consécutives à la guerre en Ukraine.
- ▶ S'ajoute le manque de main d'œuvre qualifiée qui freine la croissance française, d'après **Pôle emploi**.

Bref les tensions sont nombreuses ... et pourraient perdurer. Plusieurs organisations représentatives du secteur de la construction et du bâtiment ont prévenu, en mars, que les conséquences du conflit russo-ukrainien, si elles venaient à durer, risquaient de peser sur la santé financière et l'activité des entreprises. A tel point que **la confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB)** s'est osée à dire que le mouvement que l'on pensait « conjoncturel », devient « structurel ».

Et naturellement, dans ce contexte, en ce début d'année 2022, selon **l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE)**, l'opinion des entrepreneurs de travaux publics sur leur activité future se dégrade. En réaction, les chefs d'entreprise sont nombreux à annoncer qu'ils augmenteront leurs prix au cours des prochains mois.

Dans le secteur privé, cela devrait se traduire pour le client final, par des devis qui augmentent ou augmenteront **de 10 à 20%**, voire plus. Des tarifs en hausse **de 10% à 12%** sur un an sont à prévoir, selon **Gilles Mouchiroud, Membre du bureau de la Fédération des Professionnels de la Piscine (FPP)**, ajoutant « *cette hausse des tarifs est principalement due à l'augmentation du prix des matières premières* ».

Le manque global de dynamisme est également imputable à un niveau de prises de commandes toujours faible du côté de la commande publique. En février 2022, sur un an, les marchés conclus étaient de **- 4,2%** en cumul depuis le début de l'année (source **Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP)**). Mais cette prudence des collectivités s'explique, ces dernières se préparant à encaisser plusieurs contrecoups de la crise sanitaire : des rentrées fiscales en baisse, des pertes de recettes (comme celles des autorités organisatrices de la mobilité liée à la baisse de fréquentation des transports en commun) et enfin, des interrogations sur l'effort que leur demandera l'Etat, après l'élection présidentielle, pour contribuer à réduire le déficit public gonflé par cette crise, donc. « *La commande publique est actuellement chahutée* » a reconnu récemment un expert proche de QUALISPORT.



Les indicateurs positifs

Les carnets de commandes sont bien remplis si l'on en croit le dernier bulletin conjoncturel de la **Banque de France** arrêté à la fin du mois de mars. Les agences d'architecture et les bureaux d'études techniques ont même vu leur activité bondir de **16%**, en réponse à une demande soutenue !

En réalité, si des impacts sur l'économie sont craints ou déjà réels, il faut faire remarquer que les entreprises sont incroyablement agiles et les maîtres d'ouvrage conciliants, constate **Franck DESSEMON, de l'Union nationale des Économistes de la construction (UNTEC)**. Et ce qui fait dire au Gouvernement, par exemple, que le nombre de « non-remboursement » de PGE accordés durant la crise devrait être très faible.

Sur un plan macroéconomique il existe des indicateurs extrêmement positifs comme ceux sur la croissance ou l'emploi. Ainsi et depuis plusieurs mois en effet, les effectifs ouvriers se stabilisent et l'intérim se redresse progressivement dans le BTP. Enfin, pour soutenir l'activité économique, le Gouvernement Castex a lancé dernièrement un plan de résilience de **6,8 milliards d'euros** en adaptant les outils de la crise sanitaire au conflit russo-ukrainien : reports de charges, gel des pénalités de retard dans les marchés publics, aides pour les entreprises dont les dépenses énergétiques représentent au moins 3% du CA, ...

Côté collectivités, s'il est effectivement à déplorer que plus d'un an après les élections municipales, la commande des communes ne redémarre pas, il faut noter que leur trésorerie et celle des établissements publics locaux a fortement progressé en 2021. Cette hausse de trésorerie est de **+12,6%**, atteignant ainsi un record à **76 milliards d'euros** ce qui représente l'équivalent de 1,3 année d'investissement public local. La dynamique s'observe pour chaque niveau de collectivités : la trésorerie des communes augmente de **+8,6%**, celle des régions de **+20,7%** et celle des départements de **+23,2%** (**source Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP)**). Alors une accumulation de trésorerie ... jusqu'à quand ? Quand on sait par ailleurs que le financement du sport représente le deuxième poste budgétaire des communes et des communautés de communes (**source Observatoire du groupe BPCE**) cette trésorerie abondante est attendue pour confirmer la territorialisation de la relance, notamment en matière d'aménagements -sportifs-urbains.

Et précisément, du côté des équipements sportifs et ludiques, qu'est-il à signaler ?

L'**Agence nationale du sport (ANS)** a réaffirmé pour 2022 « la continuité de ses actions précédentes » en faveur du développement des équipements sportifs. En l'occurrence, le montant de crédits dédiés aux porteurs de projets d'équipements structurants s'élèvera au total à **34 millions d'euros** pour 2022 (86 millions en 2021).

Mais mieux encore, les collectivités territoriales et établissements publics français vont bénéficier d'une nouvelle enveloppe créée par la **Banque européenne d'investissement (BEI)**, avec pas moins de **150 M€** pour le financement de travaux de rénovation, d'extension ou d'amélioration de l'accessibilité d'équipements sportifs (taux bonifiés destinés à des projets compris entre 40 K€ et 25 M€). « *Une excellente nouvelle pour la France, qui va accueillir (les Jeux olympiques) en 2024 le plus grand événement sportif mondial* », fait observer **Ambroise Fayolle, vice-président de la BEI**.

Enfin, on pourrait faire mention des vingt-cinq « préconisations » pour repenser l'accès à la pratique et aux équipements sportifs français, issues du rapport « Quels équipements pour une nation sportive ? » du **député Lrem de Moselle, Belkhir Belhaddad**, rendu en mars 2022. Un rapport qui fait référence à **un discours d'Emmanuel Macron, prononcé en septembre en 2017** et qui incitera ce dernier, on l'espère, à en soutenir efficacement les orientations.

Pour finir, du côté des marchés privés et de manière « exploratoire », notez que les campings, hôtels et clubs de vacances misent de plus en plus sur les infrastructures sportives (tennis, padel, boulodromes, ...) comme il nous l'a été révélé par un professionnel, lors du dernier Salon de l'hôtellerie de plein air (Salon ATLANTICA de La Rochelle – 12,13,14 octobre 2021). En particulier, les piscines et autres parcs aquatiques. D'ailleurs, parmi les services proposés par les hôtels, la piscine demeure toujours l'élément le plus recherché.

En conclusion

Entre des répercussions toujours palpables de la crise du Covid, l'inflation provoquée depuis plusieurs mois par la reprise économique mondiale, et dorénavant l'impact de la guerre en Ukraine, la situation pèse sur les entreprises et sur leurs perspectives en termes de volume d'activité pour 2022.

Néanmoins, certains spécialistes jugent probable que la situation se stabilise à terme, une fois passée cette période transitoire d'un redémarrage trop rapide de l'économie, que les moyens de production n'ont logiquement pas pu anticiper. Il reste que les prix élevés constatés aujourd'hui risquent de devenir des prix de référence, du fait principalement de l'augmentation importante et durable des coûts de l'énergie. Dit autrement encore, les obstacles pourraient se situer davantage sur les marges des entreprises que sur les volumes.

La Fédération Nationale des travaux Publics (FNTP) partage cet avis, prévoyant une poursuite de la croissance pour 2022, à un rythme modéré et conditionné à l'accalmie des tensions inflationnistes, un apaisement sur la contrainte de main d'œuvre et surtout une relance forte des investissements du bloc communal.

Pour QUALISPORT il est sans doute illusoire de compter sur la seule croissance. Plutôt sur les réelles perspectives d'activité pour le secteur, qui devrait continuer d'être portée par une réserve de travaux importante à réaliser.



CONSEIL

4 conseils pour mieux appréhender et moins subir les futures fluctuations du marché qui impacteraient vos chantiers :

- ✓ Être proactif dans ses commandes d'approvisionnement/diversifier davantage son panel de fournisseurs pour trouver les meilleurs tarifs ;
- ✓ Interroger sans cesse son modèle, développer l'expertise en interne, former régulièrement ses collaborateurs ;
- ✓ Communiquer au maximum avec ses clients ;
- ✓ Réduire la durée des devis.